

PROGRAMME & REGLEMENT « ROUTE DU SOULOR »



Dimanche 23 août 2026 permanence Mairie de NAY place de la République à partir de 10h00. Départ fictif 12h00 Départ réel rue de la Montjoie devant les Ets CANCE

Arrivée sommet du col du SOULOR distance 118 km avec 2200 de D+. Retrouvez les détails du parcours sur : <https://www.openrunner.com/route-details/23134297>

L'épreuve est réservée aux coureurs U23 avec prix spéciaux aux U19 - Dossards à gauche U23 noir - U19 rouge. Restitution dossards sur la ligne d'arrivée.

Une réunion sécurité information se tiendra à 11h sous la Mairie. Le règlement fédéral sera appliqué par les arbitres FFC de la course.

Zone Départ :

En raison des fêtes de NAY le stationnement des véhicules se fera en dehors du périmètre bouclé à partir de 15h sous peine de retrouver son véhicule en fourrière. Le parking coureur se fera sur le parking du lycée St-Joseph de NAY.

Zone Arrivée :

Les protocoles d'arrivée se feront à la maison du SOULOR

Ravitaillement :

Il se fera à pied, tout ravitaillement pris à partir d'un véhicule autre que ceux de l'organisation provoquera la mise hors course du coureur.

Aucune voiture autre que celles de l'organisation ne sera tolérée dans la bulle course (entre la voiture ouvreuse et la voiture balai). Les accompagnateurs devront prendre leurs dispositions.

Délais :

Les coureurs lâchés à plus de 10' du peloton principal jusqu'au pied du col seront mis hors course pour des raisons de sécurité.

Contrôle anti-dopage : Le contrôle se fera au siège du club 26 chemin Laclau à NAY ou au sommet du col à la Maison du SOULOR.

L'organisation

